

2021-2022-2023

OBSERVATOIRE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES FERMES EN SYSTÈME BOVINS ALLAITANTS BIOLOGIQUES DE LA MAYENNE



CIVAM BIO 53
Les productrices BIO
de la Mayenne

FOCUS TRANSMISSION

Dans le cadre de notre groupe d'échange réunissant des éleveurs allaitants bio mayennais, les agriculteurs ont partagé leurs pratiques, analysé les performances de leur exploitation et identifié des leviers d'amélioration. En exploitant les données économiques issues de leur comptabilité, nous avons pu non seulement évaluer les résultats économiques des exploitations, mais aussi capitaliser ces informations afin de créer ce référentiel. Ces référentiels permettent ainsi de mieux comprendre les dynamiques économiques et d'offrir des outils d'aide à la décision pour les éleveurs.

Par ailleurs, dans le contexte du renouvellement des générations, il est important de mettre en lumière ces données. La quinzaine d'éleveurs allaitants de ce groupe permet d'illustrer et de comprendre les enjeux des transmissions et des futures installations en système bovin allaitant dans notre département. Ce travail est aussi mené sur l'ensemble du réseau Civam. Cela permet d'établir des références et de pouvoir comparer les résultats à ceux de fermes allaitantes en Agriculture Durable (AD) ; exploitations autonomes et économes ; mais aussi avec ceux des fermes du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). L'ensemble des fermes qui constituent l'échantillon se situe en Pays de la Loire.

→ CONTEXTE DE LA FILIÈRE DE 2021 À 2023

À la fin de l'année 2019 et au début de l'année 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a profondément affecté les comportements des consommateurs et modifié leurs habitudes alimentaires. L'approvisionnement alimentaire a connu des variations importantes, en perturbant notamment les filières biologiques, en particulier la filière de viande bovine bio.

Le retour à des habitudes alimentaires post-Covid et la crise économique qui a touché de nombreux foyers ont induit une baisse de la consommation de viande bovine en filière conventionnelle ou biologique. Une baisse de la consommation en grandes et moyennes surfaces (GMS), qui représente environ 60 % de

la consommation de viande BIO en 2020, mais une baisse plus marquée en filière biologique, avec une accélération de cette baisse vers la fin de l'année 2021. Les viandes surgelées BIO font office d'exception, avec une progression entre 2020 et 2021.

L'invasion de la Russie en Ukraine au printemps 2022 a accentué cette tendance de baisse générale, provoquant une inflation sur les ressources énergétiques et affectant les produits alimentaires. Face à la hausse des prix, les consommateurs ont ajusté leur budget en se tournant vers des produits moins chers. Les GMS ont également réduit leur offre de produits laitiers biologiques, ce qui a diminué la consommation de produits issus de la filière biologique.

→ LA FERME ALLAITANTE BIO MAYENNAISE MOYENNE SUR 3 ANS



UTH* : 1,66
UTHF* : 1,52



Ares herbe / UGB :
97



SAU : 114 ha
SFP : 85 ha



Chargement :
1,11 UGB / ha SFP



UGB* troupeau :
95



% maïs dans la SFP : 8%

	AD 2022	RICA 2022
UTH	1,8	2,2
SAU	90	125
SFP	79	96
UGB troupeau	86	131
Chargement	1,1	1,5
Are herbe / UGB	87	55
% maïs dans la SFP	5	25



→ UNE FERME EN CONSTANTE AMÉLIORATION MOYENNE SUR 3 ANS

		GROUPE D'ÉCHANGES CIVAM			
CONDUITE	Âge 1^{er} vêlage	31,8 mois			
	Taux de renouvellement	31,1 %			
	Frais élevage (% du prod courant)	7 %			
	IVV* moyen	373 jours			
ALIMENTATION	Nombre de jour en bâtiment	68 jours			
	Coût alimentaire / Tvv*	2941€			
	Coût concentré / Tvv	516 €			
VALORISATION	Prix moyen kgvv* vendu	3,40 €			
VÊLAGE	JANV	FÉV.	MARS	AVRIL	
	8	9	11	6	
	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	
	3	3	3	7	
	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	
	11	7	3	3	

Un travail de valorisation des comptabilités des exploitations du groupe du CIVAM BIO, effectué durant plusieurs années, permet d'établir des moyennes sur 3 ans. Ainsi, nous pouvons analyser et comparer les performances de ces exploitations bio mayennaises.

Les éleveurs sont de plus en plus performants et s'améliorent constamment. Ils ont pris conscience de l'importance de la gestion de la reproduction et du renouvellement dans leur exploitation. Les animaux improductifs coûtent cher à un éleveur, c'est pourquoi le groupe cherche toujours à atteindre un âge au premier vêlage jeune et un IVV court. De plus, modérer le taux de renouvellement permet de faire vieillir le cheptel et de réduire les frais liés à l'élevage des génisses.

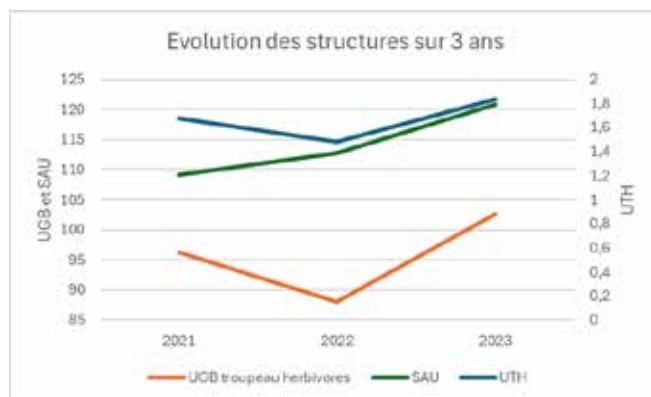
De manière générale, les frais d'élevage* sont modérés, mais le groupe présente des écarts-types importants. La conduite des troupeaux peut expliquer ces différences. En effet, les frais d'élevage incluent les charges vétérinaires, de reproduction, d'achat de paille, de pension des animaux, mais aussi des frais de vente directe.

Ainsi, les troupeaux très herbagers permettent de réaliser des économies de paille en raison de leur faible temps de présence en bâtiment.

La reproduction de ces cheptels peut aussi être assurée par la présence d'un taureau dans le troupeau et ainsi réduire les coûts de reproduction. Au sein du groupe, deux périodes de vêlage ressortent, avec des pics du nombre de vêlages aux mois de mars et septembre. Les périodes d'accouplement ou d'insémination sont donc en juillet et en janvier. Le choix de l'insémination ou de la saillie peut s'expliquer par ces deux périodes bien distinctes, avec une conduite en bâtiment ou non.

Cette conduite herbagère permet donc d'atteindre de faibles coûts alimentaires, avec de faibles quantités de concentrés distribués. Elle permet tout de même d'obtenir de très belles courbes de croissance des animaux, ce qui permet, in fine, une valorisation moyenne du kg de viande vive à 3,40 €.

→ UNE FERME QUI VOIT SES CHARGES ÉVOLUER



Ces trois dernières années, les éleveurs ont connu de nombreuses variations de charges. Mais il est simple de faire la corrélation entre les deux graphiques. L'évolution des charges de structure et opérationnelles peut s'expliquer par l'évolution de la surface des exploitations, mais aussi par le nombre de travailleurs sur les structures. L'inflation vient elle aussi accentuer cette augmentation. Les charges sociales des exploitants évoluent selon les résultats des exploitations en N-1.



RAPPEL

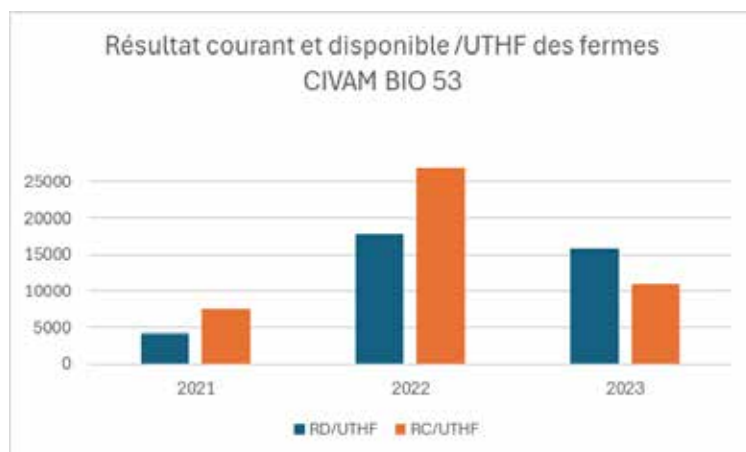
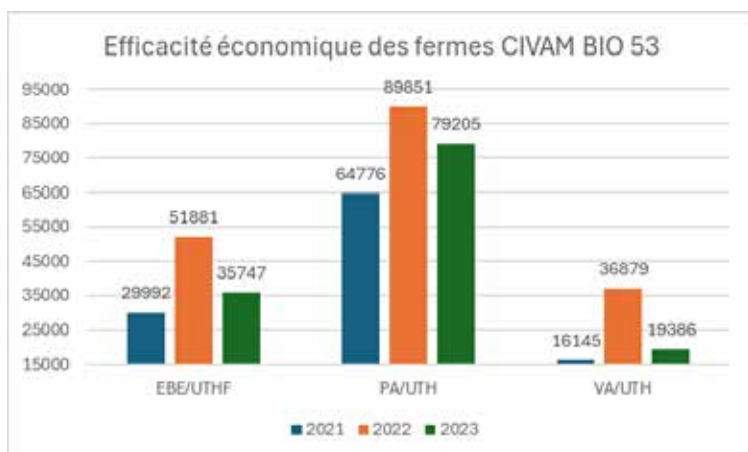
Charges de structure : total charges liées à la mécanisation + bâtiment + foncier + énergies + autres

Charges opérationnelles : total des charges liées à la production (frais élevage + alimentation + coût des cultures et des fourrages)

Charges sociales : cotisations exploitants

Charges de main d'œuvre : salaires du personnel + charges sociales personnel

→ QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DES FERMES ?



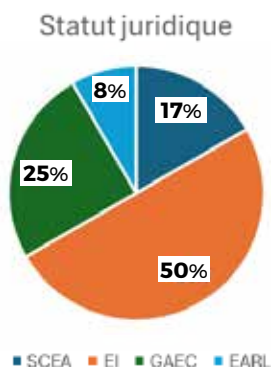
Durant l'année 2022, les exploitations ont obtenu de très bons résultats économiques. En effet, en 2022, malgré une mauvaise récolte fourragère liée à la sécheresse estivale, les éleveurs ont pu maîtriser le coût alimentaire de leur élevage grâce à une arrière-saison plus favorable et à l'utilisation des stocks fourragers de 2021. Ce prolongement de la période de pâturage et le report de stock ont permis de limiter les charges dans les élevages et ont contribué aux bons résultats économiques.

L'année 2023 a surtout été marquée par une forte inflation, ce qui a impacté de plein fouet les charges opérationnelles. Un printemps peu favorable a aussi affecté les courbes de croissance des animaux. Il était plus difficile de réaliser des croissances à faible coût dans les exploitations. Ainsi, ces éléments ont directement impacté les résultats économiques des exploitations. Les tendances de consommation n'ont pas été là pour contrer ces facteurs et permettre une valorisation à la hauteur de l'inflation.

→ LES CHIFFRES « TRANSMISSION » DE LA FERME ALLAITANTE CIVAM BIO MOYENNE SUR 3 ANS

Les fermes du groupe CIVAM BIO 53 ont sensiblement des structures plus transmissibles que les fermes RICA. Effectivement le capital en général / UTH est plus faible.

Un autre point non négligeable à réfléchir lors d'une installation est son statut juridique. S'installer en société présente certains avantages. Le rachat de parts sociales d'une personne sortante d'une société peut être plus facile qu'une installation en individuel. Aujourd'hui, 50 % des éleveurs du groupe sont en société. Mais attention, toutes les sociétés ne sont pas équivalentes.



	GRUPE D'ÉCHANGES CIVAM BIO	RICA 2022
Capital / UTH	256 792 €	327 394 €
Capital transmissible / UTH	235 137 €	306 835 €
Immobilisation / UTH	165 044 €	200 912 €



LE CAPITAL TRANSMISSIBLE C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Le capital transmissible c'est le capital d'exploitation (total passif-foncier) - les créances - les disponibilités

Voici quelques-uns de leurs critères :

	GAEC	EARL	SCEA
ASSOCIÉS	<ul style="list-style-type: none"> Uniquement des associés majeurs Uniquement des personnes physiques Uniquement des associés exploitants, agriculteurs à titre exclusif à temps complet (autorisation de maximum 536h/an/associé activité extérieur) Minimum 2 associés et maximum 10, pas de GAEC unipersonnel à la création 	<ul style="list-style-type: none"> Personne majeure ou mineure Uniquement des personnes physiques Associés exploitants ou non exploitants Minimum 1 associé et maximum 10 	<ul style="list-style-type: none"> Personne majeure ou mineure Personne physique ou morale Associés exploitants ou non exploitants Minimum 2 associés et pas de maximum
<i>Les associés peuvent être des époux ou concubins ou partenaires pacsés</i>			
OBJET	Activité agricole, exclusion des activités commerciales à l'exception activité photovoltaïque		
CAPITAL SOCIAL (KS)	<ul style="list-style-type: none"> Minimum de 1 500€ Responsabilité des associés de 2X le KS 	<ul style="list-style-type: none"> Minimum de 7 500€ Responsabilité des associés de 1X le KS 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de minimum Responsabilité des associés illimité et proportionnelle au KS
GESTION	<ul style="list-style-type: none"> 1 ou plusieurs associés peuvent être gérant 1 vote = 1 associé = 1 voix 	<ul style="list-style-type: none"> 1 ou plusieurs associés exploitants peuvent être gérants 1 vote = 1 PS = 1 voix 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les associés peuvent être exploitants ou non exploitants, le gérant peut être associé ou non 1 vote = 1 PS = 1 voix
PARTICULARITÉS	Obligation au travail exclusif	Pas d'obligation au travail puisqu'il peut y avoir des associés non exploitants	
	Obligation d'attribution d'une rémunération du travail au moins égal au SMIC/associé	Pas obligation de rémunération du travail, les associés exploitants reçoivent leur part de résultat tous les ans	
SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> Conjoint d'exploitation possible à la condition que le conjoint soit associé Aide familial possible Conjoint d'exploitation s'applique aussi aux concubins et aux partenaires pacsés = Possible 	<ul style="list-style-type: none"> Conjoint d'exploitation à la condition que le conjoint soit associé = Possible Aide familial : Interdit Conjoint d'exploitation s'applique aussi aux concubins et aux partenaires pacsés = Possible 	
FISCAL	Taxation aux plus-values <ul style="list-style-type: none"> Les plus-values réalisées par la société sont imposables au nom de chaque associé Seuil d'appréciation : CA HT moyen sur les 2 exercices précédents réparti selon la clé de répartition du résultat Seuil de taxation en évolution éventuelle tous les ans La durée d'activité peut induire des taxations. Si durée d'activité < 5ans = taxation 100% 		



GLOSSAIRE

AD : Agriculture Durable
RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole
GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
UTH : Unité de Travail Humain
UTHF : Unité de Travail Humain Familiale
UGB : Unité Gros Bovin

IVV : Intervalle Vêlage Vêlage
Tvv : Tonne de Viande Vive
Kgvv : Kg Viande Vive
EBE : Excédent Brut d'Exploitation
PA : Produit d'activité = Production nette vendue et autoconsommée
VA : Valeur Ajoutée (hors aides et fermage) = produit d'activité - consommation de biens et services

RD : Résultat disponible = EBE - annuités - frais financiers court terme
RC : Résultat courant = valeur Ajoutée + aides + produit financiers - charges liées à l'outil de production - main d'œuvre
KS : Capital social

Rédaction : Chloé Lemonnier - Civam BIO 53
 Mise en forme : Agata Communication
 Imprimé : en 150 ex. par Imprim' Services
 Date de publication : Décembre 2024

